

## Agir pour ne pas Subir

---

### GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATIQUE A LA DGFIP

Le groupe de travail informatique ,présidé par Monsieur RAMBAL, s'est réuni le 4 Mars 2009. Il est appelé à siéger régulièrement dans un cycle trimestriel.

**En préliminaire, la CFTC s'est déclarée particulièrement attentive à l'évolution de l'informatique à la DGFIP. Elle a déploré qu'à l'heure actuelle aucune clarification n'ait été faite quant à son avenir ,aussi bien en ce qui concerne les missions que les moyens. Elle a demandé que le cas des informaticiens des DIT, écartés de l'ACF harmonisation ,soit reconsidéré favorablement. Elle a exigé une visibilité totale du devenir de l'informatique et des informaticiens dans les plus brefs délais.**

Préalablement à l'étude des fiches figurant à l'ordre du jour la discussion s'est orientée assez longuement sur les problèmes engendrés par l'harmonisation indemnitaire des informaticiens. Si Monsieur RAMBAL la trouve juste et conforme aux annonces du ministre, l'ensemble des organisations présentes dont **la CFTC trouve qu'elle conduit à nier leur spécificité en dévalorisant de fait la gratification perçue pour leur qualification (obtenue par un examen).**

Après maintes interventions le sous-directeur a accepté que le sujet soit reconsidéré dans le cadre d'un groupe de travail traitant des cas atypiques exclus de l'harmonisation. Ce groupe devrait se réunir avant l'été ( ?).

#### **Point 1 de l'ordre du jour : L'organisation des entités territoriales informatiques :**

Hormis la réaffirmation de la création des futures DLI, aucune précision n'a été apportée, bien au contraire.

.Le constat :17 CSI ,32 DIT.

.Les DLI ? Horizon 2012.

.Leur cartographie ? inexistante pour l'instant.

.Leur organisation ? à étudier. Questionnement quant au dialogue social et aux fonctions support.

En attendant 2012 et les DLI :

La DGFIP doit se doter d'un schéma Directeur Informatique dont les finalités restent à définir. S'agira-t-il d'anticiper les futurs projets applicatifs ou de considérer l'organisation des services toutes applis confondues ?

Le pilotage des différentes structures informatiques par la Centrale doit se faire de façon plus resserrée. Question : doit-on pour ce faire transformer les DIT en SCN afin de leur donner une autonomie plus large en attendant 2012 ?

**La CFTC ne s'est pas prononcée vu le flou concernant l'organisation de ces structures.** La Direction par ailleurs semble ne pas s'arrêter à cette idée et s'orienter vers un statut - quo. Quoi qu'il en soit un bilan du pilotage des 49 structures sera fait fin 2009.

Devant les réponses organisationnelles qui ne sont pour l'instant que des questions un sentiment domine : le malaise actuel des personnels informatiques risque de se trouver ravivé par ces non réponses !

Question : qu'en est-il des garanties par rapport au personnel ?

Réponse : Elles sont réaffirmées dans la mesure où ces garanties sont écrites, mais « Rien n'est figé en ce qui concerne l'implantation des missions, et leur pérennité n'est pas établie » ....

## **Point 2 de l'ordre du jour : L'Assistance :**

La liste des différentes missions des divers organes d'assistance s'est avérée être trop exhaustive, aussi bien du point de vue de l'ex-DGCP que de l'ex-DGI. La Direction s'est engagée à ouvrir un groupe de travail à ce sujet. Elle s'est engagée à faire un état des lieux et à reconsidérer le statut des divers acteurs ,notamment en ce qui concerne l'assistance de proximité. Les missions seront redéfinies dans le cadre de la fusion .Hormis ces affirmations aucune piste n'est indiquée .

Les points suivants : l'externalisation et l'édition n'ont pu être abordés faute de temps et sont remis à l'ordre du jour de la réunion de Juin.

**En résumé, pour la CFTC, l'incertitude demeure ,même si quelques groupes de travail et de suivi sont censés être mis en route et apporter une certaine « transparence » future à l'évolution de nos services informatiques.**

**Pour l'instant les questions restent ouvertes :**

- Qu'en est-il de l'évolution de nos missions ?**
- Comment l'informatique de la DGFIP sera-t-elle organisée ?**
- Quel avenir se prépare pour les informaticiens ?**

**2012, c'est demain. Restons vigilants...**